

Département de
la Haute-Savoie
Mairie de B O G E V E 74250
<p>Téléphone : 04 50 36 62 08 Télécopie : 04 50 36 66 50 Adresse Internet : mairie@bogeve.fr</p>

Compte Rendu du conseil municipal		
25 avril 2018	20H30	Salle François Chardon

Présents	BABE Alice, BOUVAREL Magali, BOVET Aurélie, CHARDON Didier, DUBOIS Anne-Gaëlle, GAL Catherine, JULLIARD Laurence, ROCH Jacqueline, BAUER Frederic, BRON Pierre, DELAVOET Jean-Pierre, FOREL Jules ; GAVARD Patrick, GRILLET Luc
Absents excusés	NEANT
Secrétaire de séance	FOREL Jules

Ordre du Jour :

- Contrat maintenance Ascenseur Groupe Scolaire
- Contrat de maîtrise d'œuvre travaux cimetièrè
- Marché travaux cimetièrè
- Questions diverses :
 - Demande location salle des Fêtes

Contrat maintenance ascenseur Groupe Scolaire

Monsieur le Maire expose que suite à la mise en service de l'ascenseur du groupe scolaire, il est nécessaire de signer un contrat de maintenance et d'entretien de cet équipement. Une consultation a été lancée et deux offres sont parvenues en Mairie.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise OTIS qui est sous-traitant de l'entreprise CFA qui a assuré la fourniture et la pose de l'ascenseur.

Le montant annuel de la redevance s'élève à 1 300 € HT et sera révisé tous les ans selon la formule figurant au contrat pendant toute la durée du contrat établie à 5 ans.

Compte-tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents, autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de cette délibération et en particulier à signer le contrat avec la Société OTIS

Contrat de maîtrise d'œuvre travaux cimetière

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 20 décembre 2017, le conseil municipal a confié une mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet Conseils Ingénierie Lémanique (CIL) pour un montant de 11 000 € HT. Le coût prévisionnel des travaux avait été évalué à 150 000 € HT (valeur décembre 2017).

Or, des travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires :

- Lot 1 Terrassement et VRD (longrines, bordures et réseaux)

- Lot 2 Enduits couvertines : pose de couvertines granit

ainsi qu'un allongement de la durée du chantier : de 2 à 3 mois avec des réunions supplémentaires.

Le coût prévisionnel des travaux ont été réévalués à 210 000 € HT.

Ces modifications sont donc à prendre en compte, pour la rémunération du maître d'œuvre qui passerait à 15 270 € H.T.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération n°2017/073 du 20 décembre 2017 afin de la remplacer par la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents**, donne son accord pour annuler la délibération du 20/12/2017 et la remplacer par la présente et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le nouveau contrat.

Marché travaux cimetièrre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de travaux de la réfection du mur du cimetière a été lancé le 16 avril 2018. Il a été publié sur le site des marchés publics et publié dans le Messager du 19 avril 2018.

La date limite pour le dépôt des plis est le lundi 14/05/2018 à 18h00.

Le début des travaux est prévu le 18 juin 2018 pour une durée de 4 mois. Une affiche a été mise au cimetière et les propriétaires des tombes le long du mur ont été prévenus par courrier.

QUESTIONS DIVERSES

Demande location Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Moto Club Country Boys (de Chatillon/Cluses) organise une sortie moto (JUMBO 2018) le 03 juin 2018 pour des enfants du centre CFP de Cluses et recherche une salle pour prendre les repas pour 140 personnes environ. Le JUMBO est une balade pour des personnes ayant un handicap physique ou mental.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour mettre à disposition la salle des fêtes pour le repas de cette association le dimanche 03/06/2018.

Acquisition auto-laveuse pour la salle des fêtes :

Une consultation a été faite pour l'achat d'une auto-laveuse pour la salle des fêtes. Nous avons reçu 2 propositions dont le prix est identique. Une des propositions propose une auto-laveuse avec 2 brosses, ce qui paraît être plus approprié. Une démonstration va être demandée avant la commande de la machine.

Collecteur assainissement :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le collecteur d'assainissement de raccordement de Bogève vers Viuz-en-Sallaz a été mis en service la semaine dernière, sauf le village des Fontaines car la mise en service du poste de refoulement n'est pas faite mais le sera rapidement.

Les travaux d'aménagements paysagers du parking du groupe scolaire ont débuté. L'engazonnement de la partie sous le cimetière a été réalisé.

Cérémonie du 08 mai : Elle aura lieu cette année à Saint-André. Jacqueline ROCH représentera la Mairie.

Demande subvention SYANE : Afin de pouvoir déposer un dossier de demande de subvention au titre de la rénovation énergétique des bâtiments publics pour les travaux de rénovation et d'aménagement de la coopérative, le Conseil Municipal sollicite une aide financière auprès du SYANE.

Madame Anne-Gaëlle DUBOIS expose l'assemblée générale de l'Association BADABOUM qui a eu lieu le 23/04/2018. Le contrat arrive à échéance le 31/12/2018. Les membres du bureau reprendront contact avec les différentes mairies de la Vallée pour le renouvellement du contrat. L'association va organiser deux concerts de jazz à Boège afin de pouvoir récolter de l'argent.